

Pour diffusion à 14 h  
CNW 01  
et hebdomas de la région de la Capitale-Nationale

## Fonds vert

### **LE DÉPUTÉ PATRICK HUOT ANNONCE UN INVESTISSEMENT DE PRÈS DE 2 M\$ EN RECHERCHE POUR LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES GAZ À EFFET DE SERRE**

**Québec, le 18 avril 2011** – Le député de Vanier et adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor, Patrick Huot, annonce, au nom du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac, le versement d'une contribution non remboursable de 1,35 M\$ au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) pour la réalisation d'un projet de bioséquestration et de valorisation par microalgues du CO<sub>2</sub> rejeté par les usines, dans le cadre d'un projet totalisant près de 2 M\$ (1 950 000 \$).

Cet appui financier du gouvernement du Québec découle de l'Action 20 du Plan d'action québécois sur les changements climatiques 2006-2012, dont le financement provient du Fonds vert, administré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Le projet du CRIQ vise à concevoir, en partenariat avec l'Institut national d'optique (INO), un procédé adapté au contexte climatique québécois pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des industries à l'aide de microalgues. En plus de consommer massivement le CO<sub>2</sub> produit par les usines, les microalgues se multiplient rapidement, ce qui rend possible la rentabilité du procédé avec la production, à des coûts raisonnables, de biocarburants et d'autres produits à forte valeur ajoutée.

« Ce projet du CRIQ, en partenariat avec l'INO, est un signe du dynamisme des centres de recherche de la région de la Capitale-Nationale. L'expertise du CRIQ et de l'INO permet aux entreprises du Québec d'être à l'avant-garde et de créer des emplois de qualité en sauvegardant l'environnement », a souligné le député de Vanier, Patrick Huot.

« Avec son Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012, le Québec s'est donné une cible de réduction des gaz à effet de serre à atteindre d'ici 2020 qui se situe à 20 % sous le niveau de 1990. Cette cible permettra au Québec de conserver le meilleur bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Amérique du Nord. En fait, cet objectif ne constitue rien de moins qu'un projet de société pour le Québec, car nous serons tous appelés à y contribuer. C'est en réalisant des projets de cette envergure que nous parviendrons ensemble à réaliser des gains environnementaux significatifs », a ajouté le député Patrick Huot.

« Grâce à son expertise et à ses équipements, le CRIQ permet aux bonnes idées de devenir réalité. C'est avec des partenariats solides et des alliances efficaces que les entreprises québécoises vont faire leur place sur le plan international. Le modèle d'affaires du CRIQ cadre parfaitement avec nos orientations en matière d'innovation au sein de secteurs industriels qui favorisent la réalisation de projets structurants auxquels sont associés des partenaires », a fait savoir le ministre Clément Gignac.

Déjà, des partenaires industriels reconnus contribuent au montage financier de ce projet, soit Aluminerie Alouette, Alcoa, Rio Tinto Alcan et Cliffs Mines Wabush.

« Dans le traitement des gaz à effet de serre, la technique actuelle est normalement mise en œuvre dans des bassins peu profonds en raison de la faible pénétration de la lumière dans les solutions concentrées en microalgues. Cependant, l'usage de bassins de très grande empreinte surfacique est nécessaire pour que le procédé soit rentable. Avec la participation de l'INO, nous espérons résoudre ce problème en mettant au point un système de captage et de diffusion de la lumière naturelle capable d'éclairer de façon optimale les cultures de microalgues en profondeur », a conclu le président du CRIQ, Georges Archambault.

#### **À propos du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)**

Créé en 1969, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) est un centre de recherche public, qui relève du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Son mandat est de stimuler le développement économique du Québec en accompagnant ses clients, ses partenaires et les gouvernements dans leurs démarches d'innovation. Le CRIQ s'appuie sur des équipes multidisciplinaires de haut calibre qui sont en mesure de répondre adéquatement aux besoins de l'industrie et de contribuer au transfert d'expertise et de savoir-faire.

#### **À propos de l'Action 20 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du MDDEP**

L'Action 20 fait partie du Plan d'action sur les changements climatiques et est administré par le MDDEP. Ce sont 20 M\$, en provenance du Fonds vert, qui seront investis en trois ans dans des projets de recherche et développement visant la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre au Québec. Ce plan d'action prévoit une réduction de 6 % des gaz à effet de serre d'ici 2012 et au-delà.



**Monsieur Jean-Yves Roy, président-directeur général  
de l'Institut national d'optique**



**Monsieur André Martel, président-directeur général  
d'Aluminerie Alouette**



**Monsieur Pierre Bouillon, conseiller politique au Bureau du député de Vanier, monsieur Patrick Huot**



**Monsieur Georges Archambault, président-directeur général du CRIQ**

Pour plus de renseignements sur les programmes et les services du MDEIE, consulter la page Web [www.mdeie.gouv.qc.ca/programmes](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/programmes).

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du MDEIE, s'inscrire au fil RSS suivant : [www.mdeie.gouv.qc.ca/rss](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/rss).

–30–

**Source :**

Pierre Bouillon  
Conseiller politique  
Bureau du député de Vanier  
Tél. : 418 644-3107

**Pour information :**

Nancy-Sonia Trudelle  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère du Développement économique, de  
l'Innovation et de l'Exportation  
Tél. : 418 691-5698, poste 3710